

RAPPEL :

Arbitrage : Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

Amendes :	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

Feuilles de matchs : à télécharger sur le site : <http://www.ugselpdl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (sinon l'équipe ne sera pas classée).

L'équipe vainqueur doit obligatoirement envoyer le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** par mail : ugselpdl@gmail.com.

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu et le nom du manager).

L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.

Report :

Il est tout à fait exceptionnel. La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

Forfait :

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

Péréquation :

Ne pas intégrer celui qui reçoit.

Le premier nommé reçoit :

FUTSAL CG

- 3 équipes en 44
- 1 équipe en 49
- 1 équipe en 53
- 2 équipes en 85

13-janv-27 **1/2 finales** : formule championnat

Poule A à Nantes :

ND Toutes Aides NANTES
La Joliverie ST SEBASTIEN
ND Espérance ST NAZAIRE
Avesnières LAVAL

Poule B à Fontenay :

Notre Dame FONTENAY LE COMTE
Ste Marie du Port LES SABLES
Wresinski ANGERS

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale à 4 du 10/02.

10-févr-27 **Finale à 4**

Le National aura lieu du 31 mars au 2 avril 2027 à Rumilly (74).

FUTSAL MG

- 2 équipes en 44
- 9 équipes en 49
- 2 équipes en 72
- 12 équipes en 85

Le 85 fait son championnat pour déterminer son classement le 18/02 au plus tard.

Regroupement 44/49/72 le **02/12/26 à Angers**, salle Bertin pour déterminer le classement.

Equipes qualifiées pour les 1/2 finales du 17/03 : 7 en 44/49/72 - 5 en 85.

17-mars-27 **1/2 finales** : 2 poules de 6 :

Poule A chez le 1er du 85 :

- 1er du 85
- 3è du 85
- 5è du 85
- 2è du 44/49/72
- 4è du 44/49/72
- 6è du 44/49/72

Poule B chez le 1er du 44/49/72 :

- 1er du 44/49/72
- 3è du 44/49/72
- 5è du 44/49/72
- 7è du 44/49/72
- 2è du 85
- 4è du 85

Les 3 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale à 6 du 31/03.

31-mars-27 **Finale à 6**

Poule 1

- 1er de la poule A
- 2è de la poule B
- 3è de la poule A

Poule 2

- 1er de la poule B
- 2è de la poule A
- 3è de la poule B

A l'issue des matchs de poules :

A	2è de la poule 1			3è de la poule 2
B	2è de la poule 2			3è de la poule 1

Places 5-6	Perdant du match A			Perdant du match B
C	1er de la poule 1			Vainqueur du match B
D	1er de la poule 2			Vainqueur du match A
Places 3-4	Perdant du match C			Perdant du match D
Places 1-2	Vainqueur du match C			Vainqueur du match D

Pas de lieu pour le National.